

POUR MIEUX VOUS CONNAITRE

Merci de répondre aux questions suivantes :

- Avez-vous déjà participé aux opérations QUALI-TERRE, AGRICULTURE RAISONNÉE ?

.....
.....
.....

- Pourquoi souhaitez-vous adhérer au dispositif HVE?

.....
.....
.....

- Exploitez-vous sur une zone avec des contraintes environnementales particulières ?

- c Non
 - c Oui, lesquelles :
-

- Avez-vous déjà suivi une formation sur la thématique environnement ?

- c Non
 - c Oui, Laquelle et quand :
-

- Quelles sont vos attentes par rapport à cette formation ?

.....
.....
.....

- Y-a-t-il un captage d'eau potable à proximité de votre exploitation si oui sur quelle commune ?

.....
.....
.....



Ayez le réflexe remplacement !

Le financement : une aide du CASDAR de **60 €** par jour de remplacement pour le motif formation.

Le coût : après déduction de l'aide, le coût d'une journée de 8h est de **78 €** hors déplacement.

Le remplacement : s'il n'a pas pu s'effectuer le jour de l'absence, il pourra être différé dans un délai de 3 mois maxi pour la réalisation des travaux qui auraient dû être accomplis le jour de l'absence.

Durée : 20 jours/an maxi.

Quelles formations : celles financées par VIVEA et faisant l'objet d'un remplacement facturé par le service de remplacement.

Conditions : fournir au Service de Remplacement l'attestation délivrée par l'organisme de formation.

Contactez nous au **03.23.97.54.11** pour la Thiérache, au **03.23.52.06.77** pour le Centre de l'Aisne et au **03.23.84.24.00** pour le Sud de l'Aisne.

Allégez vos frais de formation avec le crédit d'impôt

Vous êtes chef d'exploitation, votre entreprise est imposable d'après son bénéfice réel, vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt.

Ce crédit rembourse au maximum 40 heures de formation par an au Smic horaire (**9,22 €/h au 01/01/12**). Si vous n'êtes pas imposable, vous recevez un chèque du montant du crédit calculé.

Vous trouverez le formulaire obligatoire cerfa N° 12635*02 sur le site www.impot.gouv.fr

N'hésitez pas à contacter notre service formation au 03.23.22.50.18



Formation 2014

Préparer sa certification haute valeur environnementale (HVE) Niveau 1 & 2



USAA

**1, rue René Blondelle—02007 LAON Cedex
Tél 03.23.22.50.74—Fax : 03.23.22.16.92**

Durée : 1 journée

Objectif

Connaître le dispositif de certification environnementale HVE et savoir le mettre en œuvre sur son exploitation.

Programme

- Savoir ce que signifie le terme HVE, connaître le dispositif et son historique.
- Evaluer l'intérêt du dispositif sur son exploitation et les difficultés ou atouts pour y accéder.
- Connaître les critères de certification sur les volets nitrates, eaux, boues d'épuration, phytosanitaires, agro-écologie et identifier les sources et modalités de progrès sur chacun des critères.
- Apprendre à mettre en place une stratégie générale environnementale sur l'exploitation.

Méthodes pédagogiques

- Exposé, quizz, auto-évaluation, cartographies, échanges sur les autodiagnosics et documents transmis par les stagiaires avant la formation (au plus tard le 21 juin).
- Autorisation RPG pour sortir les cartes environnementales de l'exploitation signée.
- Calcul de SET complété.
- Autodiagnostic rempli.
- Cahier d'enregistrement N, P et K et plan de fumure N, P, K.

Responsable de stage : Christelle LEMAIRE (USAA)

Intervenants : Christelle LEMAIRE (USAA) Céline GUIARD—VANLAETHEM et Hubert GANDON (Chambre d'Agriculture de l'Aisne)

Infos pratiques

Public : **Polyculteurs**
Retour des inscriptions
pour le 14 janvier 2014 à :
Christelle SEGAFREDO

1, rue René Blondelle—02007 LAON cedex
Tél : 03.23.22.50.74. —Fax : 03.23.23.16.92
Email : christelle.segafredo@ma02.org

Dates et Lieux

Jeudi 6 février 2014

Maison de l'Agriculture à LAON

Salle le Huteau

De 9 h à 17h

Prix

Contributeur VIVEA : **65 € TTC**
Non contributeur VIVEA : appelez le 03.23.22.50.18
(hors repas et déplacements)

*Une attestation de fin de formation vous sera envoyée à l'issue de cette formation.
Nos conditions générales de ventes sont disponibles sur demande auprès du Service Formation au 03.23.22.50.18.*



BULLETIN D'INSCRIPTION

Raison sociale :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

N° PACAGE :

Adresse :

Tél. :

Fax :

E-mail :

S'inscrit à la session de formation « **Préparer sa certification haute valeur environnementale (HVE) niveau 1 & 2** »

Date :

Signature

65 € TTC pour les contributeurs VIVEA (Chef d'exploitation, conjoint collaborateur, aide familial, non agriculteur engagé dans une démarche d'installation - sous réserve de justificatif).

Possibilité de déjeuner sur place.

Le tarif de la formation s'entend hors déplacements et frais de repas